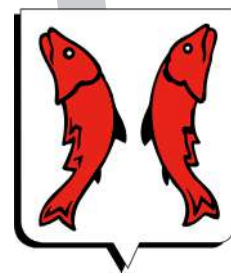


SALMinfo

Bulletin communal de Vielsalm



Septembre 2025

Vielsalm s'illumine... en s'éteignant
pour la **Nuit de l'Obscurité**
p. 11

**Week-end du
Client 2025**
p. 13

**Reprise du
Repair Café**
p. 18

Vue du clocher de l'Eglise de
Vielsalm

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIELSALM

Rue de l'Hôtel de Ville, 5
6690 Vielsalm
www.vielsalm.be
info@vielsalm.be
Tél : 080 29 28 27
Permanence téléphonique de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h (16h le vendredi).

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Le mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Le mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois : de 9h à 12h
pour les services Population et État-civil.
Les 1^{ers} samedis du mois de 9h à 12h pour le service
Urbanisme.

Population et Etat-civil :	080 29 28 27
Directrice générale :	080 29 28 11
Secrétariat du Bourgmestre :	080 29 28 19
Urbanisme :	080 29 28 16-17-18
Environnement :	080 29 28 13
Extrait du casier judiciaire :	080 29 28 27
Travaux & service technique :	080 29 28 04-05-06
Finances :	080 29 28 14-15
Recette et taxes :	080 29 28 07-08
Accueil extrascolaire :	080 29 28 09
Communication :	080 29 28 22
Plan de Cohésion Sociale :	0492 234 244

 [vielsalmpageofficielle](https://www.facebook.com/vielsalmpageofficielle)

MOT DU BOURGMESTRE MA COMMUNE

- Les travaux dans votre Commune p. 4
- Les nouvelles de la RCA p. 4
- Une nouvelle couverture pour la place de
Bruyères-en-Vosges p. 5
- Bonne nouvelle pour les cyclistes à
Vielsalm p. 5
- Journée de la Mobilité p. 6
- Beldrive : le chemin le plus court vers
votre permis de conduire p. 6
- Renouvellement de la CCATM p. 7

SOCIAL & SANTÉ

- Passation officielle des clés du home de
Provedroux p. 8
- Service d'Insertion Sociale de la Haute
Ardenne p. 8
- Vivre chez soi en toute sérénité avec
JEREMI p. 9
- Le CCCA a besoin de l'avis des seniors
de la Commune p. 9

ENVIRONNEMENT

- Modification du taux de TVA appliqué aux
poêles et chaudières à combustible
fossile placés dans les bâtiments
existants p. 10
- 18^e édition de la Nuit de l'Obscurité p. 11
- Avis important - collecte des textiles p. 11
- Protection des plantations communales p. 12

ÉCONOMIE & EMPLOI

- Inscrivez-vous à l'ALE de Vielsalm p. 13
- Week-end du client 2025 p. 13
- Semaine du commerce équitable p. 14

FEUILLET D'INFORMATION de la ZP Famenne-Ardenne

L'AGENDA DES ÉVÈNEMENTS LOISIRS

- Repair-café : venez faire réparer votre
objet cassé p. 18
- Ciné-rencontre p. 18
- Théâtre : "Être parents" p. 18

CULTURE

- Inventaire campanaire à Vielsalm p. 19
- Pep's Radio est en danger de disparition p. 19
- Les événements de la Bibliothèque
et de Convention Culture p. 20-21

JEUNESSE

- Exposition "Pile-Poils" p. 21
- Groupe de parole pour les enfants
de parents séparés p. 22
- Accueil centralisé du mercredi après-midi p. 22
- Ouverture de rideaux sur l'option arts
d'expression à l'Athénée Royal Vielsalm-
Manhay p. 22

TOURISME

- L'actualité du Syndicat d'Initiative p. 23
- Les news de la Maison du Tourisme p. 24

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION VIELSALMENPOCHE



Éditeur responsable : Elie Deblire (Bourgmestre)
Rue de l'Hôtel de Ville, 5 | 6690 Vielsalm
Impression : Imprimerie Andrianne, Vielsalm
Mise en page et contact publication : Bérangère Maréchal
(service Communication) | berangere.marechal@vielsalm.be |
080 29 28 22

LE MOT DU BOURGMESTRE



**Chères Salmiennes,
Chers Salmiens,**

Alors que l'été et son florilège d'événements s'achèvent, vient le temps du bilan. Un bilan dont nous pouvons, dont vous pouvez, être fiers. De nombreuses activités et manifestations ont été programmées tout au long de ces derniers mois, et ce pour le plus grand plaisir de chacune et chacun, toutes générations confondues.

C'est pourquoi je profite de cette page pour vous remercier. Organismes, associations, bénévoles des quatre coins de la commune, membres de nos services communaux, vous avez été à la hauteur, et même plus ... Impressionnants de dynamisme et d'inventivité, vous avez fait de notre commune un endroit inspirant, divertissant, accueillant et vivant. Merci également, et bien sûr, à tous les participants sans qui rien ne serait. Et enfin, merci aux riverains des différents lieux et sites concernés par ces activités : merci pour votre patience et votre tolérance, avec toutes nos excuses pour les petits désagréments rencontrés ...

Cette belle énergie et cette vitalité salmiennes renforcent nos liens et, en raison de la gratuité d'un très grand nombre d'événements, favorisent l'accès pour tous au lien social et à la culture.

Elles dynamisent en outre notre économie locale car elles sont un atout indéniable pour nos commerçants et indépendants.

Et enfin, et non des moindres, elles mettent en valeur de nombreux talents et en particulier nos talents

locaux : artistes, producteurs, artisans, associations, sportifs, ...

Soyons fiers de ce dynamisme, de l'attractivité de notre commune et du bien-vivre qui y règne. Soyez fiers de vous. Nous espérons que vous avez passé un bel été ...

Mais ce n'est pas parce que l'été prend fin que tout se termine ! Bien d'autres manifestations et initiatives sont en préparation pour ces derniers mois de l'année 2025... Vous les découvrirez au fil des pages de votre revue trimestrielle : fête du client, semaine du commerce équitable, journée mobilité, nuit de l'obscurité, activités de la bibliothèque, de Convention Culture, du CPAS, de l'AMO L'Étincelle, du Plan de Cohésion sociale, de la Plateforme Intégration et Interculturalité, du Syndicat d'Initiative, de la Maison du Tourisme, ...

Outre divers services, infos ou conseils, vous trouverez également, lors de votre lecture, une synthèse de l'achèvement et de la poursuite de nos projets communaux : inauguration de la place de Bruyères-en-Vosges, passation des clés du home de Provedroux, travaux en cours, prime vélo, inventaire campanaire, ...

Ce Salminfo est aussi celui qui rime avec rentrée scolaire, même si celle-ci a maintenant lieu un peu plus tôt que jadis. Cette période est importante pour nos enfants et adolescents. Merci à tous les enseignants œuvrant au sein de notre commune, tous réseaux confondus. Votre présence, votre travail, font les adultes de demain. Excellente année à toutes et à tous.

Notre Salminfo, ou plutôt le vôtre, a pour mission de vous informer bien sûr, mais aussi de présenter, valoriser et soutenir les initiatives locales. Il est en outre un moyen de maintenir le lien, entre vous et nous, entre vous toutes et tous.

Notre commune est conviviale et engagée, et c'est grâce à vous. Nous vous invitons plus que jamais à continuer à vous investir en sa faveur. J'en profite pour vous remercier également pour les nombreux retours et avis que vous nous faites le plaisir de nous soumettre car il est important pour nous, et c'est bien normal, d'insuffler au maximum vos idées dans nos travaux.

Nous vous souhaitons une rentrée riche de projets, de liens et de solidarité.

Je vous souhaite le meilleur.

Votre bourgmestre,
Elie Deblire

LES TRAVAUX DANS VOTRE COMMUNE

MA COMMUNE

Comme chaque trimestre ou presque, voici un petit aperçu des travaux en cours et à venir sur la commune de Vielsalm.

Les travaux de réfection de la voirie et de création de trottoirs dans la **rue du Vivier à Rencheux** avancent bien. En effet, l'entreprise Bodarwé a travaillé dans le fond de la rue afin de définir le nouveau gabarit de la voirie et de poser l'égouttage. Les travaux se concentrent à présent sur le dessus de la rue. Au niveau des travaux de pose d'un égouttage séparatif et de réfection de voiries à **Regné**, les travaux menés par l'entreprise Roberty avancent également bien. L'égouttage séparatif est posé sur une bonne partie du tracé et le chantier se déroule phase par phase, rue par rue. Ces travaux sont subsidiés par la Région wallonne et la SPGE seront un plus pour la mobilité et la sécurité des usagers ainsi que pour l'environnement. Nous vous invitons à être prudents dans ces zones de chantier lors de vos déplacements ou de vos visites et nous remercions d'avance les riverains pour leur compréhension. Pour rappel, les réunions de chantier sont ouvertes aux riverains pendant 30 minutes tous les lundis (11h pour Regné et 14h pour Rencheux) et ce afin de régler ponctuellement certains soucis.

Au niveau de la **Place de Bruyères-en-Vosges**, les travaux de couverture partielle de cette place sont terminés. Subsidiés à hauteur de 500.000 € (pour un budget total d'environ 1.000.000 €), ces travaux permettent désormais à différents événements de se

tenir au sec et avec les commodités nécessaires (WC, électricité, bar, rangement, ...). La place a d'ailleurs déjà accueilli plusieurs éditions du Marché des Saveurs pour le plus grand plaisir des marchands et des clients.

Les travaux de réfection de la toiture et d'isolation des façades de la salle du village de **Fraiture** sont également finalisés et les villageois ont pu profiter des ces nouvelles installations lors de la fête annuelle ! Au niveau des voiries, des travaux de réfection vont bientôt débiter **rue des Savoyards** à Vielsalm, ainsi qu'à **Ottre** (du n°12 au n° 25 : voirie vers Langlire avec la réfection de l'égouttage dans le même temps) tandis que les accotements de la route de **Mont-le-Soie**, entre Grand-Halleux et Petit-Thier, vont être stabilisés et mis à niveau. **La liaison douce entre Vielsalm et Grand-Halleux** est quant à elle opérationnelle et sera inaugurée le 20/09 dans le cadre de la Semaine de la Mobilité.

Notons enfin que le conseil communal a récemment validé les projets de rénovation de 4 plaines de jeux : celles des écoles communales de **Salmchâteau et de Goronne, la plaine de jeux du parking rue Devèze à Rencheux et la plaine de jeux du parc communal**. Cette dernière sera notamment agrandie et dotée de nouveaux modules à destination d'enfants de différentes catégories d'âge. Certains modules seront également accessibles aux enfants ayant une mobilité réduite. Les travaux pour ces 4 plaines de jeux devraient être attribués durant l'automne pour une réalisation prévue au printemps 2026.

LES NOUVELLES DE LA RCA

Qui dit rentrée scolaire au Hall Sportif Les Doyards, dit aussi nouvelles activités !

Depuis début septembre, le badminton s'ajoute au planning déjà bien rempli.

- Mercredi de 13h30 à 15h : Mini Bad, découverte du badminton pour les enfants de moins de 12 ans.
- Mercredi de 17h à 19h : cours ados-adultes.

Ces cours sont encadrés par des moniteurs brevetés.

En plus des cours, une séance de jeu libre est proposée le lundi soir de 20h à 21h30.

Affiliation annuelle : 120 €, donnant accès aux cours et au jeu libre.

De plus, à partir du 2 octobre et jusqu'en avril 2026, le pickleball revient au planning suite au succès de la journée d'initiation d'avril dernier.

Rendez-vous tous les jeudis matin de 9h à 10h30 pour découvrir ce sport fun et accessible à tous, entre tennis, badminton et ping-pong, idéal pour bouger et s'amuser sur un petit terrain.

Affiliation annuelle : 100 €.

Bon à savoir : Pour ces deux nouvelles activités, deux séances d'essai sont offertes avant toute inscription définitive.

Infos et inscriptions :

direction@rcavielsalm.be

0472/78.38.13

Pour rappel, les informations liées à l'occupation ou la réservation du hall sportif se trouvent également sur le site internet de la commune de Vielsalm : <https://www.vielsalm.be/bouger-et-decouvrir-a-vielsalm/sport/hall-sportif> ou en scannant le QR code suivant.



UNE NOUVELLE COUVERTURE POUR LA PLACE DE BRUYÈRES-EN-VOSGES

Le 5 août dernier, la Commune de Vielsalm a inauguré la nouvelle couverture de la place de Bruyères-en-Vosges, un aménagement à la fois esthétique, fonctionnel et respectueux de l'environnement.

Imaginée par l'architecte Fabrice Léonard et réalisée grâce à la collaboration de plusieurs entreprises locales, cette structure rend hommage à la forêt, symbole des liens entre Vielsalm et sa ville jumelée vosgienne. Ses colonnes en troncs de douglas issus de la forêt communale évoquent les arbres, tandis que des puits de lumière percés dans le plafond rappellent les clairières qui s'ouvrent dans le couvert forestier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets "Cœur de Village" de la Région wallonne, qui a financé 500.000 € sur un budget total d'environ 1.000.000 €. Il a été soutenu et accompagné par la Commune, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), ainsi que l'Agence de Développement Local (ADL).

Conçue pour limiter son impact environnemental, la couverture est dotée d'une toiture végétalisée qui absorbe une partie des eaux de pluie et en ralentit l'écoulement. Cette eau est ensuite récupérée

pour alimenter les sanitaires publics via un réservoir de 25 m³, tandis que le surplus est stocké dans une

citerne enterrée de 7.000 litres mise à disposition des services communaux. La toiture accueille également des panneaux photovoltaïques, participant à l'autonomie énergétique partielle du site.

Dans un souci de durabilité, certains matériaux de l'ancienne place ont trouvé une seconde vie : les parements de la fontaine et du parapet ont été réemployés pour habiller le bar et le podium, perpétuant ainsi l'histoire du lieu.

Avec son espace bar, ses locaux techniques, son podium et ses sanitaires, cette structure couverte offrira un cadre idéal pour le marché du terroir Saveurs d'Ardenne qui se tient chaque mardi en fin de journée, mais aussi pour de nombreux événements locaux. Elle devient un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, la convivialité et la mise en valeur des produits de notre terroir.

La Commune adresse ses remerciements à tous les partenaires, commissions, services communaux, ainsi qu'aux entreprises Gillissen Frères, Mertes AG, DETEM et ABJS Elec pour leur professionnalisme et leur engagement dans la réussite de ce projet.

BONNE NOUVELLE POUR LES CYCLISTES À VIELSALM !

Le Conseil communal a approuvé cet été un nouveau règlement pour encourager l'usage du vélo (classique, électrique, cargo ou adapté).

Une prime communale pourra désormais être accordée à tout habitant de Vielsalm pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion (et même d'un kit d'adaptation électrique !).

Le montant de la prime dépend :

- du type de vélo acheté (classique, électrique, cargo ou kit d'adaptation) ;
- de la catégorie de revenus du ménage.

Les primes vont de 50 € à 300 € maximum, cumulables avec d'autres aides éventuelles.

Quelques conditions à retenir :

- être domicilié dans la Commune de Vielsalm et avoir plus de 18 ans ;
- achat réalisé à partir du 1^{er} janvier 2025 ;
- achat dans un commerce physique ;

- prime "accordée" une fois tous les 5 ans ;
- ne pas revendre le vélo dans les 3 ans ;
- la demande doit être faite dans les 18 mois suivants l'achat ;
- la prime est accordée dans la limite du budget communal disponible et par ordre d'arrivée des dossiers complets.

Tous les détails pratiques (documents à fournir, formulaire de demande, plafonds exacts,...) sont disponibles sur le site internet de la commune www.vielsalm.be/commune/reglements-et-ordonnances/les-primes-taxes-et-redevances-communales et à l'Espace Climat rue des Combattants, 5 (bureau de la coordination POLLEC) : Peggy Ozenne (pollec@vielsalm.be ou au 0498/58 92 81).

En route vers une commune plus verte, plus mobile et plus active en profitant des infrastructures RAVeL aménagées ces dernières années !



JOURNÉE DE LA MOBILITÉ

Découverte de la liaison douce Vielsalm/Grand-Halleux et activités

Ce samedi 20 septembre, chevauchez votre vélo pour emprunter la nouvelle liaison douce entre Vielsalm et Grand-Halleux à l'occasion de la journée de la mobilité. Rendez-vous au hall omnisports les Doyards, devant le plan d'eau.

Au programme :

14h : ouverture avec différents stands : prêt de vélos (adulte et enfant), check-up de votre vélo (gratuit, pièce payantes), prévention et sécurité sur la route, autocollants d'identification de votre vélo, cartes de balades et randonnées (vélos et pédestres).

14h30 : discours officiels avec la présence de la Ministre en charge du tourisme, Madame Lescrenier.

15h : départ de la balade vélo par la liaison douce vers Grand-Halleux (parcours aller/retour d'environ 12 km).

Ravitaillement offert aux participants à la balade (sur inscription).

Inscriptions jusqu'au 17/09 : Agnès Malevez - 080 29 28 12 - agnes.malevez@vielsalm.be.

16h : Concert de la Royale Fanfare Concordia.

La cafétéria du hall omnisports sera accessible pour étancher votre soif après ce parcours ludique, accessible à toutes et tous !

Nous vous attendons nombreux ce samedi 20 septembre au hall sportif des Doyards.

La semaine de la mobilité est organisée chaque année du 16 au 22 septembre. L'occasion de mettre en avant les alternatives à la voiture individuelle, mais également de vous informer de la sécurité sur la route et d'inaugurer de nouveaux parcours pédestres ou cyclables.

Cette année, plusieurs activités sont prévues : sensibilisation aux abords d'une école avec notre police locale et les élèves, invitation au personnel communal à troquer le véhicule personnel contre le vélo ou à organiser un covoiturage mais encore le témoignage d'un accidenté de la route auprès des jeunes du secondaire, avec la collaboration de l'asbl « Partageons nos routes » et le lancement d'une charte visant à décourager l'usage du gsm au volant pour les entreprises salmiennes.

La Maison des Jeunes a également réalisé des capsules de prévention sur la sécurité au volant, visibles sur les réseaux sociaux.

<https://www.facebook.com/MJVielsalm>



BELDRIVE : LE CHEMIN LE PLUS COURT VERS VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

Lancée le 19 octobre 2022 par le SPF Mobilité et Transports, la plateforme BelDrive veut permettre aux citoyens d'introduire leur demande de permis de conduire en ligne et ainsi répondre à deux besoins essentiels de nombreux citoyens belges : gain de temps et réduction des contraintes administratives.

Ce service offre de nombreux avantages :

- Simplicité : une interface utilisateur intuitive qui permet de renouveler aisément son permis de conduire,
- Accessibilité : une application disponible 24h/24 et 7j/7, depuis n'importe quel endroit et utilisable tant à partir d'un ordinateur que d'une tablette ou même d'un smartphone,
- Gain de temps et de déplacement : plus besoin de se déplacer deux fois jusqu'à l'administration communale.



Pour le moment, la plateforme permet de traiter les demandes de permis de conduire provisoires catégorie B, de permis de conduire définitifs catégorie B et le renouvellement des permis de conduire définitifs catégories A et B.

À l'avenir, l'ensemble des demandes de permis de conduire tous modèles confondus (permis provisoires, renouvellement, différentes catégories, etc.) sera intégré à la plateforme.

Retrouvez plus d'informations en scannant le QR code ci-contre :





Commune de Vielsalm

APPEL A CANDIDATURES

POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci.

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du 01 septembre 2025 au 01 octobre 2025 inclus :

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi).
- soit par courrier électronique à l'adresse : sabine.piette@vielsalm.be.
- soit déposé contre récépissé auprès du service urbanisme à l'administration communale, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le mardi et le mercredi de 13h30 à 16h.

Toute demande de renseignement est adressée à :
Madame Sabine Piette – Service urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville 5
à 6690 Vielsalm (080/292818).

Un acte de candidature vierge est disponible sur le site communal
ou via le QR Code suivant :



Par le Collège,

La Directrice générale,

Anne-Catherine PAQUAY

Le Bourgmestre,

Elie DEBLIRE



PASSATION OFFICIELLE DES CLÉS DU HOME DE PROVEDROUX

Nouvelle destination pour l'ancienne maison de repos du CPAS située à Provedroux.



L'ancien "home de Provedroux" a en effet été vendu à la Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement. Dès la rentrée scolaire 2026, celui-ci accueillera des classes de l'Institut d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de Vielsalm. La remise officielle des clés au nouveau propriétaire a eu lieu ce 22 août 2025. Longue vie à ce nouveau projet !

Le CPAS de Vielsalm, en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale, vous propose son

Bar à Soupe

Venez déguster sur place

GRATUITEMENT

votre bol de soupe !
Une soupe différente chaque semaine !

OÙ ?

Dans le chalet situé sur le parking de l'Espace Citoyen (rue des Combattants, 5 - 6690 Vielsalm)

QUAND ?

Tous les mercredis de 11h à 13h
du mois de novembre au mois de mars

Bienvenue à tous !



Service d'Insertion Sociale de la Haute Ardenne

Une initiative des CPAS de Gouvy & Vielsalm

Tu as entre 18 et 65 ans et tu éprouves des difficultés sociales et/ou professionnelles?

Nous te proposons:

Des moments de convivialité pour créer des liens

Un lieu d'écoute, d'apprentissage, et de partage

Un accompagnement individuel vers ton projet de vie



Divers ateliers collectifs:

Cuisine,
Bien-être,
Potager,
Créatif,
Sorties culturelles,
Expression,
Café-rencontre,
...



0492 19 89 85

siscapvers@gmail.com

VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC JEREMI

Avec l'âge ou en cas de handicap, rester à domicile en toute sécurité peut devenir un défi. Que se passe-t-il en cas de chute ? De malaise ? Si personne n'est là pour aider ?

C'est une question que se posent beaucoup de personnes et leurs proches. Martine, 78 ans, vit seule dans sa maison depuis le décès de son mari. Ses enfants, bien que présents, ne peuvent pas être là en permanence. Elle craignait les accidents domestiques, jusqu'au jour où elle a découvert JEREMI, une solution d'assistance discrète et sans engagement.

Ce dispositif, installé sans travaux, apprend les habitudes de vie et détecte les situations inhabituelles, comme une chute ou une absence prolongée dans une pièce. Un matin, Martine a fait

un malaise dans son salon. Elle n'était pas en mesure d'appuyer sur un bouton : une alerte a alors été envoyée automatiquement, permettant une intervention rapide. « Je me sens plus en sécurité et mes enfants sont rassurés », confie-t-elle.

JEREMI s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, bénéficiaires de l'APA ou d'un service d'aide aux familles, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Gratuit grâce au soutien de la Région wallonne et de l'Union Européenne, ce service est proposé par des professionnels de l'aide et des soins à domicile.



Pour en savoir plus : 081 84 27 15
contact@jeremi.be – www.jeremi.be.



LE CCCA A BESOIN DE L'AVIS DES SENIORS DE LA COMMUNE !

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés s'est enrichi de nouveaux membres en ce mois de mai.

L'occasion de faire le point sur les actions déjà menées, faire connaissance et bien sûr saisir cette opportunité de développer de futurs objectifs et projets à destination des aînés.

Et quoi de mieux que de consulter la population pour cibler au mieux la direction à prendre ?

Vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus et habitez la commune de Vielsalm ? C'est le moment de faire entendre votre voix !

Un questionnaire anonyme est à votre disposition. Il traite plusieurs thématiques (ma vie dans la commune, l'offre de services, mon logement, mes loisirs...) et vous permet aussi de vous exprimer librement sur des thématiques ou problématiques que vous voudriez voir améliorer à l'échelle communale.

Deux solutions pour compléter ce questionnaire :

1. La version papier du questionnaire est disponible à l'Administration communale, à la bibliothèque, chez votre médecin généraliste et au CPAS ou peut être obtenue sur simple demande à Sandra Verrecas (Plan de Cohésion Sociale) au 080 29 28 02 ou via sandra.verrecas@vielsalm.be.

2. Directement en ligne, en visitant le site www.vielsalm.be rubrique « Actus ».

Vous souhaitez être accompagné(e) pour remplir ce questionnaire anonyme ? Pas de problème, les membres du CCCA se chargeront de se rendre à votre domicile pour vous aider et reprendre le questionnaire complété !
Contactez simplement Sandra Verrecas (voir ci-contre) qui vous mettra en relation avec le membre du CCCA disponible pour votre village.

Il est déjà certain que la nouvelle présidente, Madame Chantal Devaux, le vice-président, Monsieur Roland De Backer et les 19 autres membres dynamiques du CCCA examineront les réponses obtenues à cette large enquête citoyenne et seront à l'écoute des suggestions et besoins formulés.

Informations complémentaires :

Chantal Devaux (présidente) - 0483 75 37 67
chant.devau@hotmail.com

Roland De Backer (vice-président) - 0477 55 86 05
rolanddebacker@skynet.be

MODIFICATION DU TAUX DE TVA APPLIQUÉ AUX POÊLES ET CHAUDIÈRES À COMBUSTIBLE FOSSILE PLACÉS DANS LES BÂTIMENTS EXISTANTS

Vous remplacez une chaudière dans une habitation existante ? Attention, les taux de TVA sont passés de 6% à 21% pour les chaudières et poêles à énergie fossile (en ce compris les éléments qui sont reliés au générateur et qui sont strictement nécessaires à son fonctionnement).

Le taux de TVA reste à 6% pour les systèmes fonctionnant à base de biomasse ou d'électricité ainsi que pour les systèmes de distribution et de régulation (non-liés au générateur de chauffage).

Ces nouvelles mesures sont décrites dans la Loi-programme du 18 juillet 2025 publiée le 29 juillet au Moniteur et commentées dans la Circulaire 2025/C/47. Ces changements sont d'application pour les devis signés depuis le 29 juillet 2025 dans les bâtiments existants (le 1er juillet 2025 s'il s'agit d'une démolition-reconstruction).

Explications avec les Guichets Energie Wallonie :

Bâtiments existants	Energie/combustible	
	Energie fossile (mazout, gaz, charbon)	Energie biomasse et électrique
Placement d'un nouvel appareil (poêle ou chaudière) même dans le cas d'un système hybride (placement et livraison)	21%	6%
Remplacement d'une partie de l'appareil (brûleur, régulation du générateur, corps de chauffe, tuyau d'alimentation en combustible, cheminée, réservoir de gaz ou mazout...)	21%	6%
Enlèvement de l'ancienne installation (si l'énergie utilisée par la nouvelle installation est fossile)	21%	6%
Entretien	6%	6%
Distribution et régulation des émetteurs de chaleur (radiateur, conduite de radiateur, thermostat, vannes thermostatiques, vase d'expansion...)	6%	6%



Ensuite, du côté des bâtiments neufs, la Wallonie a décidé de renforcer ses exigences en matière de performance énergétique. Ainsi, dès 2026, toutes les nouvelles constructions devront intégrer au moins 35% d'énergie renouvelable. Cette même année verra, par ailleurs, les chaudières au mazout et au charbon interdites dans les nouvelles constructions. Cette décision ne concerne, à l'heure actuelle, que les bâtiments neufs et assimilés (pas les rénovations ou les « simples » remplacements de chaudière).

Vous vous posez des questions sur votre système de chauffage ? Les alternatives aux énergies fossiles ? Pour tout renseignement, contactez les Guichets Energie Wallonie ou visitez <http://energie.wallonie.be>

**Permanences décentralisées sur rendez-vous à Vielsalm les jeudis 25/09, 09/10 et 23/10
(jours de marché) de 9h30 à 12h.**



18^E ÉDITION DE LA NUIT DE L'OBSCURITÉ



Vielsalm s'illumine... en s'éteignant pour la Nuit de l'Obscurité !

Le samedi 11 octobre 2025, la commune de Vielsalm participera à la Nuit de l'Obscurité, un événement national organisé pour la 18^e année consécutive par l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN). Le but ? Sensibiliser à la lutte contre la pollution lumineuse, qui altère notre ciel étoilé, perturbe la biodiversité et impacte notre santé.

Pourquoi éteindre les lumières ?

Nos éclairages artificiels sont souvent trop nombreux, trop puissants ou mal orientés. Résultat : un excès de lumière qui nuit à la nuit ! Ce phénomène, appelé pollution lumineuse, masque les étoiles, désoriente les oiseaux migrateurs, dérègle les cycles biologiques des insectes, papillons, chauves-souris ou batraciens, et perturbe le développement de certaines plantes. Chez l'humain, elle affecte la qualité du sommeil et les rythmes circadiens.

Vielsalm, déjà engagée pour une nuit plus noire

Depuis 2019, la commune de Vielsalm a adopté un éclairage public modéré cinq nuits par semaine : de la tombée de la nuit à minuit, puis de 5h du matin au lever du soleil. Cette mesure permet, selon ORES, une économie d'énergie de 3 % à 30 % en fonction des communes. Par ailleurs, Vielsalm poursuit le

remplacement progressif de ses luminaires par des technologies basse consommation.

Plus d'infos sur : www.ores.be

Un programme pour vivre la nuit autrement

Pour marquer sa participation à la Nuit de l'Obscurité, Vielsalm propose plusieurs actions :

- Extinction des devantures et enseignes commerciales dès la fermeture des magasins,
- Soirée "repas à la bougie" suggérée aux restaurateurs,
- Animation gratuite par Didier Goethals : présentation des impacts de la pollution lumineuse sur notre environnement, et solutions pour atténuer la pollution lumineuse, suivie d'une balade nocturne sur le Domaine de Farnières pour "ressentir la nuit". (Attention : nombre de places limité à 35 participants, inscription obligatoire). Rendez-vous samedi 11 octobre à 19h30 au château de Farnières.

On compte sur vous pour éteindre un peu... pour voir beaucoup

Vielsalm figurera parmi les communes participantes sur le site officiel de l'ASCEN : www.ascen.be

Infos & inscriptions pour l'animation :
Peggy OZENNE – Coordinatrice POLLEC
pollec@vielsalm.be | 0498 58 92 81
(lundi à mercredi, 8h30 à 16h30)
Espace Climat, rue des Combattants,
6690 Vielsalm



WWW.ASCEN.BE/NO/

AVIS IMPORTANT – COLLECTE DES TEXTILES

La commune de Vielsalm souhaite informer ses habitants d'un problème qui touche actuellement l'ensemble de la région : l'asbl Terre rencontre des difficultés dans la collecte des textiles déposés dans les bulles prévues à cet effet.

Pourquoi ?

D'une part, la quantité de textile déposé a fortement augmenté les dernières années et d'autre part notre territoire qui comptait 8 bulles à vêtements ne dispose plus, depuis peu, que de 4 bulles. Résultat, des bulles rapidement saturées !

En effet, à la demande de Terre, les 4 bulles Curitas – qui ne relèvent pas de l'économie sociale – ont été retirées. Or Terre ne dispose pas, à ce jour, des bulles de remplacement nécessaires.

Un camion passe pourtant chaque semaine pour vider les bulles mais cela ne suffit pas à gérer la quantité de textile déposé. Ce problème n'est pas propre à Vielsalm mais bien régional, et il ne sera malheureusement pas résolu rapidement.

Que faire si une bulle est pleine ?

Merci de ne rien déposer devant les bulles pleines afin d'éviter les dépôts sauvages et de garder nos rues propres.

En cas de besoin, vous pouvez :

- Essayer une autre bulle présente sur le territoire : Piscine communale - Carrefour Market - Parking à Petit-Thier - Parking devant le camping de Grand-Halleux
 - Déposer vos textiles au parc à conteneurs.
 - Vous tourner vers d'autres alternatives et donner une seconde vie à vos vêtements propres et en bon état :
 - Dépôt auprès de la Croix-Rouge de Vielsalm, Rue Sergent Ratz 2, 6690 Vielsalm.
- Merci de téléphoner au 080 21 50 16 afin de convenir du moment où déposer vos vêtements.
- Les brocantes, la seconde main chez Oxfam-Alizée ou la vente en ligne.

Un geste citoyen

Nous comprenons la gêne occasionnée et vous remercions pour votre compréhension. Ensemble, continuons à privilégier les bons gestes afin de soutenir l'économie sociale et solidaire tout en préservant la propreté de notre commune.

PROTECTION DES PLANTATIONS COMMUNALES

De jolies bordures en acier ont été conçues et placées par le service technique communal.

Ce dernier a réalisé et installé ces bordures pour protéger les végétaux, limiter les dégradations et éviter des coûts de replantations.

Il est toujours regrettable de constater que dans certains massifs communaux les plantes sont

régulièrement endommagées par l'accumulation de déjections canines, d'innombrables mégots de cigarettes, le dépôt de sacs poubelle voire les piétinements.

Pour préserver la qualité et la santé de nos espaces verts mais également par respect du travail mis en oeuvre, adoptons ensemble de bonnes habitudes nous maintiendrons ainsi un environnement agréable, propre et florissant pour tous.



 Petit-Halleux, 43
6698 Grand-Halleux
G : 0474/39 99 93
T/F : 080/64 37 71
@ : s_bietheres@hotmail.com
TVA : BE 0861 796 005
Belfius : BE84 0688 9320 8359
Bic : GKCCBEBB



LOCATION de Boîte à Selfie
— po fé tirer s'pôtrêt —

0496 / 86 10 12

sougne@gmail.com



**Votre Partenaire informatique pour
TPE/PME et grands comptes**



Cloud privé / public



Sous-traitance IT



Infrastructure digitale



Services IT



Communication unifiée



Cybersécurité

Contactez-nous !



TERRASSEMENT & AMENAGEMENT
ABATTAGE DANGEREUX & TOUS TRAVAUX FORESTIERS

REGNÉ / VIELSALM - 0475 89 84 28
WWW.TERRALEX.BE - MONTLAHUC.ALEX@GMAIL.COM



SRL Multi Services

Tél. 0472/96.35.19

**Vous avez un robinet à
remplacer ?
Une prise à déplacer ?
Une pièce à nettoyer ?
Petits travaux de maintenance
et de rénovations sur Vielsalm
et environs
À votre service au
0472/96.35.19**

Inscrivez-vous à l'ALE de Vielsalm !

Intéressé(e) ? Téléphonez au 0471 80 17 38 pour obtenir un RDV.



Jardinage (tonte, taille, balayage des feuilles, nettoyage et entretien des parterres, bêchage, semis, plantations, etc.), déneigement ;

Surveillance/accompagnement d'enfants ou de personnes âgées/malades (garde d'enfants avant ou après l'école au domicile des parents, accompagnement aux activités de loisirs, sportives ou culturelles, cours de rattrapage, promenade des animaux de compagnie, surveillance de personnes malades ou handicapées pendant une courte absence de la famille, accompagnement pour faire les courses, accompagnement pour des rendez-vous médicaux...);

Bricolage (réparation et entretien du logement occupé par l'utilisateur et refusé par des professionnels, petits travaux de peinture ou tapisserie refusés par des professionnels) ;

Utilisation d'internet et des outils technologiques (tablettes, smartphones...)



WEEK-END DU CLIENT 2025 : FÊTONS LE COMMERCE LOCAL CES 4 ET 5 OCTOBRE !

Les 4 et 5 octobre 2025, Vielsalm vibrera à nouveau au rythme du Week-end du Client ! Ce rendez-vous festif, piloté à l'échelle nationale par l'UCM, Unizo et Comeos, est devenu un incontournable pour remercier les clients tout en mettant à l'honneur le dynamisme du commerce local.

À Vielsalm, une quarantaine de commerces se mobilisent avec le soutien de l'Agence de Développement Local (ADL) pour offrir aux visiteurs un accueil chaleureux et de

belles surprises. Cadeaux, douceurs, boissons offertes, fleurs, animations, ou encore jeux-concours : chaque commerçant participant exprimera sa gratitude à sa manière. C'est le moment idéal pour

redécouvrir vos enseignes préférées ou pour pousser la porte de celles que vous ne connaissez pas encore.

Mais le Week-end du Client, c'est bien plus qu'un simple geste commercial. C'est l'occasion de rappeler combien les commerces de proximité sont essentiels à la vie de nos villages. En plus d'un accueil personnalisé, de conseils de qualité et d'un excellent service après-vente, ces commerces sont des lieux de lien social, d'écoute, et souvent de solidarité. Les soutenir, c'est choisir une économie à taille humaine, ancrée dans notre territoire.

Envie de participer ? Consultez la liste des commerces participants sur www.weekendduclient.be ou repérez les drapeaux et affiches dans les rues de Vielsalm et des villages de la commune. Rendez-vous les 4 et 5 octobre pour un week-end sous le signe de la convivialité, du sourire... et du commerce local !



SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE : VIELSALM .ADL REJOINT LA SWEET REVOLUTION !



Du 1^{er} au 12 octobre, la Commune de Vielsalm célèbre la semaine du commerce équitable et s'associe à la Sweet Revolution, la campagne nationale lancée par Fairtrade Belgium pour inviter chacun à faire de ses gourmandises un geste engagé en faveur d'un commerce plus juste et durable.

Tout au long de la semaine, l'ADL-Vielsalm partagera sur sa page Facebook des recettes locales et équitables à tester chez vous. Et si vous avez une recette à proposer, vous pourrez l'envoyer à l'ADL ou la partager directement sur le site de la Sweet Revolution. Ensemble, faisons rayonner nos talents culinaires et nos engagements solidaires !

Le mardi 7 octobre, le Petit Marché Saveurs d'Ardenne prendra des airs de fête avec une édition "spéciale équitable" sur la place de Bruyères-en-

Vosges (près de la gare de Vielsalm). Au programme : la présence d'Oxfam avec ses produits équitables, de la musique pour accompagner vos emplettes et l'occasion de découvrir ou redécouvrir des saveurs venues d'ici et d'ailleurs, mais toujours respectueuses des producteurs et de l'environnement.

À cette occasion, la Commune relance également son comité de pilotage "Commune du Commerce équitable". Ce groupe de citoyens, d'associations et d'acteurs locaux a pour mission de réfléchir et de mettre en place des projets concrets pour encourager le commerce équitable sur notre territoire. La première réunion, ouverte à toutes et tous, est prévue le mardi 14 octobre, à 20h, à la Maison du Parc (rue de l'Hôtel de Ville). Bienvenue à chacun !

Pour toute information ou pour participer à nos projets équitables, contactez l'ADL au 0472/11 70 15 ou adlvielsalm@gmail.com.

FEUILLET D'INFORMATION DE LA ZP FAMENNE-ARDENNE

LA REPRISE DU CHEMIN DE L'ÉCOLE POUR LES ÉCOLIERS

Les jeunes écoliers ont à présent repris le chemin de l'école.

Le temps est donc venu de rappeler quelques règles dont le respect leur permettra de se rendre à l'école et de la quitter en toute sécurité.

Parce que la sécurité des enfants, c'est notre responsabilité à tous !

A l'approche d'une école, veuillez toujours à :

- réduire votre vitesse afin d'entrer dans la zone à 30km/h maximum.
- anticiper les réactions des enfants, notamment en gardant toujours une distance de sécurité entre votre véhicule et eux, même s'il vous ont vu,
- lorsque vous avancez ou reculez, vérifier qu'aucun enfant ne se trouve devant ou derrière votre voiture : leur taille les rend souvent invisibles,
- ralentir et être particulièrement attentif à l'approche d'un bus à l'arrêt car derrière celui-ci peut se cacher un enfant prêt à traverser,
- de manière générale, respecter le Code de la route et

rester courtois avec les autres usagers.

Si vous déposez un enfant à l'école,

- stationnez votre véhicule correctement, même pour 2 minutes,
- faites-le toujours monter et descendre du côté du trottoir,
- veillez à ce qu'il soit attaché par une ceinture de sécurité correctement placée et, s'il mesure moins d'1m35, à ce qu'il soit placé dans un dispositif de retenue adapté à sa taille et son poids,
- pour traverser la rue, empruntez le passage pour piétons si celui-ci se situe à moins de 20m. Faute de passage, privilégiez toujours des endroits où votre enfant voit et peut être vu par les véhicules,
- pensez à montrer l'exemple : vos enfants apprennent en vous imitant plus encore qu'en vous écoutant.

Si vous êtes fumeur, gardez à l'esprit qu'il est désormais interdit de fumer dans un rayon de 10 mètres aux entrées et sorties des écoles.

Merci pour votre collaboration !



RÈGLES ET CONSIGNES APPLICABLES AUX UTILISATEURS DE TROTINETTES ÉLECTRIQUES

Police Locale

Sur la voie publique, se côtoient désormais de nombreux modes de déplacements différents. Parmi ceux-ci figurent les trottinettes électriques que nous avons vues se multiplier.

Afin que la cohabitation des divers usagers de la route se déroule au mieux et que la sécurité de chacun soit assurée, voici les règles applicables aux trottinettes électriques et quelques conseils pour une utilisation en toute sécurité.

Les RÈGLES spécifiques applicables aux trottinettes électriques :

Pour conduire une trottinette électrique :

- il faut être âgé d'au moins 16 ans (sauf dans les zones de jeu, piétonnes, résidentielles et réservées -Ravel- mais dans ce cas, pas plus qu'à l'allure du pas, soit maximum 6km/h) ;
- il ne peut y avoir de passager sur une trottinette électrique ;
- la circulation sur le trottoir est interdite ;
- la vitesse déployée par le moteur de la trottinette ne peut dépasser 25 km/h.

Le RESPECT DU CODE DE LA ROUTE est bien entendu toujours de mise, pour les conducteurs de trottinette comme pour les autres usagers.

Quelques CONSEILS pour se déplacer en trottinette électrique en toute sécurité :

Soyez attentif, lors de l'achat, aux freins, aux feux et à la vitesse maximale (25km/h maximum).

Veillez à disposer d'un bon équipement et assurez-vous de son fonctionnement avant de prendre la route (feux, freins, sonnette).

Évitez la « surcharge » pour ne pas être déséquilibré : ne portez pas de gros sac et n'accrochez pas d'objets au guidon.

Soyez visible et prévisible : en plus des feux obligatoires, veillez à porter des vêtements visibles et, le soir et à chaque fois que la visibilité est réduite (brouillard, pluie,...), à porter des vêtements ou accessoires réfléchissants. Certains casques sont fluorescents, ce qui permet

de combiner protection et visibilité.

Indiquez clairement vos intentions et évitez de slalomer entre les véhicules car vous risquez de ne pas être vu.

Gardez toujours à l'esprit les angles morts lorsque vous dépassez un camion, un bus ou une voiture.

Restez toujours connecté à la route :

Vu la taille réduite des roues de la trottinette, les manœuvres d'évitement sont moins simples à réaliser. Il est donc essentiel de rester concentré.

Tout comme en voiture, en trottinette, il est interdit d'utiliser son smartphone et de conduire en étant sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments susceptibles d'altérer votre capacité à conduire.

Ne lâchez jamais vos mains du guidon : en trottinette, l'équilibre est plus fragile qu'à vélo. Lâcher une main du guidon peut considérablement vous déstabiliser.

Anticipez vos freinages : les trottinettes électriques ont des freins moins performants que les vélos ce qui rend la distance de freinage plus longue.

Soyez attentif aux piétons : les trottinettes électriques sont très silencieuses et ne disposent pas du même éclairage que celui des voitures et des motos. Elles sont donc particulièrement dangereuses pour les piétons.

Renseignez-vous auprès de votre compagnie d'assurances afin de veiller à ce que votre responsabilité civile soit couverte lorsque vous faites usage de votre trottinette électrique, soit dans le cadre de votre assurance RC familiale soit dans le cadre d'un autre contrat.

Enfin, une RÈGLE ABSOLUE ET GÉNÉRALE : le respect et la courtoisie facilitent toujours les choses !

Bonne route à tous !

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	INFOS ET INSCRIPTIONS
Le 19/09 à 21h	40 ANS DE L'ASBL LA ROUGE-RIE. Spectacle "Ca Rattak". Paf : 15 € (prévente) et 20 € (sur place).	Salle la Rouge-Rie de Bèche.	Asbl La Rouge-Rie 0493 59 20 30 debackerjeanmarie@gmail.com
Le 20/09 dès 14h	LA JOURNÉE DE LA MOBILITÉ. Découverte de la liaison douce Vielsalm/Grand-Halleux.	Hall sportif des Doyards	Agnès Malevez 080 29 28 12 agnes.malevez@vielsalm.be
Les 20 et 21/09	COMPÉTITION DE WALLONIE EN BMX. Repas le samedi soir. Paf : 5 €.	La Station (Baraque de Fraiture).	BMX Haute Ardenne 0478 80 45 96 bmx.hauteardenne@outlook.com
Les 27/09 de 19h à 01h et 28/09 de 10h à 00h	LA "SALLE PETIT-THIER 2000" fête ses 50 ans. Premier concert de la chorale "La Parenthèse en-chantée". Retrouvailles des bonbons.	Salle Petit-Thier 2000.	Cercle Sainte-Cécile Asbl 0470 84 21 20 noelcrahay@gmail.com
Le 28/09 de 6h à 17h	BROCANTE À RENCHEUX. Au profit de l'ASBL "Les Hautes Ardennes".	Site de l'ancienne caserne de Rencheux.	Asbl Samhain 0473 96 55 45 samhain.vielsalm@gmail.com
Les 4 et 5/10	LE WEEK-END DU CLIENT. Plus d'informations p. 13.	Vielsalm	www.weekendduclient.be
Du 1 ^{er} au 12/10	SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE. Plus d'informations p. 14.	Vielsalm	ADL Vielsalm 0472 11 70 15 adlvielsalm@gmail.com
Le 11/10	LA NUIT DE L'OBSCURITÉ. Plus d'informations p. 11.	Vielsalm	Peggy Ozenne 0498 58 92 81 pollec@vielsalm.be
Le 12/10 de 9h à 13h	42^{ÈME} BOURSE NUMISMATIQUE. Boissons et petite restauration. 5 € le mètre.	Lieu : Athénée Royal de Vielsalm (Rencheux).	Cercle Numismatique du Val de Salm 0497 41 41 71 georis.vincent@gmail.com BE67 0689 0552 0487
Le 26/10 de 10h à 15h	LA GRANDE MEUTE EN FÊTE. Présentation des équipes JUNA Foot. Matchs, photos, essayages de vêtements, activités et petite restauration.	Stade Fernand Brasseur (Sart).	JUNA Foot asbl 0492 31 49 43 juna.foot@gmail.com
Les 28/10 et 17/12	CINÉ-RENCONTRE. Un film, un pays, une histoire.	Bibliothèque publique de Vielsalm	Sandra Verrecas 080 29 28 02 sandra.verrecas@vielsalm.be
Le 31/10 de 16h à 00h	9^{ÈME} BALADE HALLOWEEN ET FOOD & FUN FESTIVAL. 8 €/adulte - 6 €/enfant (3-12 ans).	Départ de la Place de Salm.	Pep's Radio 0472 96 66 83 jonathan@pepsradio.be
Le 8/11 à 19h	14^{ÈME} BALADE NOCTURNE Circuit de 6,5km. Paf : 2,5 €.	Salle la Rouge-Rie de Bèche.	Asbl La Rouge-Rie 0493 59 20 30 debackerjeanmarie@gmail.com
Le 9/11	BALADE CHAMPÊTRE. Découvrez notre belle commune. Départs entre 8h et 14h. Paf : 2 €.	Terrain de foot d'US Halthier à Grand-Halleux.	Les Macralles du Val de Salm 0477 20 52 87
Le 11/11 à 14h15	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE. Fédération nationale des anciens Prisonniers de Guerre (Section des Fagnes). Cérémonie au monument aux morts à Ottré. Messe à l'église Saint-Rémi de Bihain.	Monument aux morts à Ottré et Église de Bihain..	Général de Brigade aviateur e.r. P. LAURENT 0475 56 37 40 patricelaurent999@gmail.com
Le 13/11 à 20h	THÉÂTRE : ÊTRE PARENTS. Plus d'informations p.18.	Salle "Le Cercle Saint-Gengoux"	Solos Vielsalm 080 29 28 02 sandra.verrecas@vielsalm.be

Le 15/11 à 12h	REPAS D'AUTOMNE. Tombola et animation musicale.	"Table des Hautes Ardennes" à Rencheux.	ASSILux 0497 10 43 87 philippartraymond@gmail.com
Le 23/11 de 8h à 12h	PETITS DÉJEUNERS OXFAM. Gratuit pour les - de 3 ans. Enfants - de 10 ans : 5 €. Dès 10 ans : 8 €. Sur réservation au 080 39 80 79.	Athénée royal, site les Grands Champs.	Oxfam (équipe de bénévoles) 0498 53 81 23 josianne.christophe@gmail.com
Le 29/11 de 18h à 01h	SAINTE CÉCILE. Messe animée par la Royale Concordia suivie d'un banquet à la salle Salmanova.	Église de Salmchâteau et salle Salmanova.	Royale Concordia de Salmchâteau 0471 64 45 30 dupuismath00@gmail.com
Les 6/12 de 15h à 21h30 et 7/12 de 11h à 20h	SALON DU VIN ET DES PRODUITS DE BOUCHE. Dégustation et vente.	Institut du Sacré Coeur de Vielsalm	Union sportive Halthier ASBL 0497 62 29 24 pclosjans@gmail.com
Le 27/12 de 20h à 22h	CONCERT DE FIN D'ANNÉE exécuté par la Royale Concordia. Réception à la Salma Nova.	Eglise de Salmchâteau et salle Salma Nova.	Ensemble instrumental Royale Concordia 0471 64 45 30 dupuismath00@gmail.com

ET AUSSI :

RÉUNION MENSUELLE DU CERCLE NUMISMATIQUE DU VAL DE SALM. Dimanches 14/09, 9/11 et 14/12 de 9h à 12h. Échanges, identifications et estimations de vos monnaies.	Contact : Cercle Numismatique du Val de Salm 0497 41 41 71 georis.vincent@gmail.com Lieu : salle du Quartier de la Gare, rue de la Station 8, 6690 Vielsalm
REPRISE DU REPAIR CAFÉ Les dimanches 21/09, 19/10, 16/11, 21/12, 18/01 et 15/02, de 9h30 à 12h. Un objet à faire réparer (électronique et informatique) ? Un vêtement à repriser ? Ou même, une chaussure à ressemeler ? Rendez-vous auprès des bénévoles du Repair Café !	Infos : Sandra Verrecas 080 29 28 02 Lieu : Maison du Parc
COLLECTE DE SANG 29/09, 27/10, 24/11, 29/12 de 15h à 19h.	Contact : Croix-Rouge de Belgique www.donneurdesang.be Lieu : Salle "Les Amis Réunis" de Rencheux, rue Devèze 3, 6690 Vielsalm.
LES ÉVÈNEMENTS DES 3X20 • Mardi 14/10 à 11h : Messe pour nos défunts et repas d'anniversaire de nos aînés. • Jeudi 20/11 à 12h : Saint Nicolas "A la Table des Hautes Ardennes"	Contact : 3x20 Ans du Pays de Salm 0495 12 15 90 ou 0497 04 74 50
ATELIER CRÉATIF ET LIEU DE PARTAGE : pause-café, tricot, crochet, couture, broderie... • Mardi de 13h30 à 16h30.	Contact : ASSILux 0475 68 71 71 trommeannemarie@hotmail.fr Lieu : Mutualité Socialiste, Avenue de la Salm 67, 6690 Vielsalm
COURS DE YOGA • Mardi de 9h à 10h30	Contact : ASSILux 0475 68 71 71 trommeannemarie@hotmail.fr Lieu : Hall sportif des Doyards, 6690 Vielsalm
COURS DE QI GONG • Mercredi de 9h à 11h	Contact : ASSILUX 0475 68 71 71 trommeannemarie@hotmail.fr Lieu : Hall sportif des Doyards, 6690 Vielsalm
COURS DE DANCE-FITNESS • Cours cardio qui mélange danse et fitness. Débutants et confirmés. 10 cours : 50 €. 1 cours : 6 €.	Contact : Happy-fit (Dance-fitness) 0477 74 75 54 sylvanieummels@gmail.com



REPAIR CAFÉ : VENEZ FAIRE RÉPARER VOTRE OBJET CASSÉ !

Le Repair Café reprend ses quartiers à la Maison du Parc et vous accueillera tous les 3^e dimanche du mois, à partir du 21 septembre, de 9h30 à 12h.

L'équipe de bénévoles, qu'ils soient réparateurs ou à l'accueil, vous attendra impatiemment avec votre objet à réparer : électro-ménager, informatique, couture ou même vélo, n'hésitez pas à pousser la porte du Repair Café !

Les prochaines dates : 21/09 - 19/10 - 16/11 - 21/12 - 18/01 - 15/02.

Lieu : Maison du Parc, rue de l'Hôtel de Ville 7A à Vielsalm.

L'accès est gratuit et votre contribution pour l'intervention de nos réparateurs est laissée à votre appréciation.

Suivez la page Facebook « Repair Café Vielsalm » pour vous tenir informés de l'actualité du projet.

CINÉ-RENCONTRE

Un film, un pays, une histoire.

Le ciné-rencontre revient dès ce 28 octobre avec le film « Chez Jolie Coiffure » : l'histoire de Sabine, d'origine camerounaise, patronne d'un salon de coiffure et constamment sous la menace d'expulsion malgré son évidente inclusion sociale et professionnelle au cœur du quartier de Matongé. Accueil dès 19h30 avec quelques douceurs, projection du film à 20h. Celle-ci sera suivie d'un témoignage surprise.

Deuxième date à retenir : le 17 décembre, avec le film « l'été de Jahia », et la présence de son réalisateur, Olivier Meys, dans le cadre de la journée internationale du migrant.

Entrée gratuite.

Lieu : Bibliothèque publique de Vielsalm.

Un projet de la Plateforme Intégration et Interculturalité (Fedasil Bovigny, le PCS de Vielsalm, l'asbl Living Together, La Trêve et le CPAS de Vielsalm).

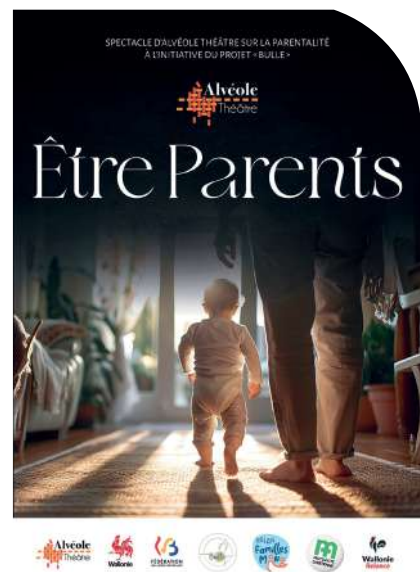
THÉÂTRE : « ÊTRE PARENTS »

Une aventure unique, créatrice de moments inoubliables, de partage, de bonheur et remplie d'amour... La parentalité, c'est une vague d'émotions positives et de nouveaux défis, mais c'est aussi une expérience qui peut parfois s'avérer bien plus compliquée que prévu.

Vivez le quotidien de jeunes parents au travers de trois saynètes proposées par les comédiens de Alvéole Théâtre, posez des questions aux personnages et exprimez votre ressenti. Profitez ensuite de la présence de professionnels du secteur social pour partager votre vécu et connaître les éventuels soutiens existants.

Le 13 novembre à 20h, salle « le Cercle Saint-Gengoux », rue Général Jacques 17 à Vielsalm.
Paf : gratuit.

Une création du projet « Bulle, être parent », du Relais familles mono, de la mutualité chrétienne et de Alvéole Théâtre. Mise en scène par Alvéole Théâtre. Un projet du Relais Familles Mono, avec le partenariat du CPAS de Vielsalm, du PCS, de l'AMO l'Étincelle.



Conditions, inscriptions et informations complémentaires pour ces 3 événements :
Sandra Verrecas (PCS de Vielsalm) | 080 29 28 02 | sandra.verrecas@vielsalm.be.

UN INVENTAIRE CAMPANAIRE À VIELSALM : VOS SOUVENIRS COMPTENT !

À l'automne 2025 débutera un travail inédit dans notre commune : l'inventaire de toutes les cloches et vitraux des églises et chapelles de Vielsalm et de ses villages.

Ce projet sera mené par Messieurs Louis Gresse et Marc Diederer, membres de l'Association Campanaire Wallonne, qui ont déjà réalisé de superbes ouvrages consacrés au patrimoine campanaire de Gouvy et Houffalize.

Au-delà de l'aspect technique (dimensions, inscriptions, fondeurs...), nous souhaitons que cet inventaire soit aussi vivant et nourri de mémoire locale. Chaque cloche a une histoire, chaque clocher recèle ses anecdotes : c'est ce que nous aimerions recueillir grâce à vous.

- Avez-vous un souvenir, une histoire de famille, une anecdote à propos des cloches ou du clocher de votre village ?
- Possédez-vous des photos anciennes ou récentes liées aux églises et à leurs cloches ?

Par exemple, à Salmchâteau, on raconte encore que la cloche fut descendue en pleine nuit pendant la guerre pour être cachée dans une grange et éviter

qu'elle ne soit réquisitionnée.

Voilà exactement le type de récit que nous aimerions rassembler pour enrichir l'ouvrage.

- Si vous souhaitez partager votre témoignage, vos souvenirs ou vos photos, contactez :

Anne Klein,
échevine de la Culture

0478 13 89 07 |
anne.klein@skynet.be.

Si plusieurs personnes d'un même village se manifestent, une petite soirée d'échange et de partage conviviale pourra être organisée.

En participant, vous contribuerez à préserver et transmettre la mémoire de nos églises et de leurs cloches, ce patrimoine sonore et identitaire qui fait battre le cœur de nos villages.



PEP'S RADIO, VOIX DE L'ARDENNE DEPUIS 1982, EST EN DANGER DE DISPARITION

Depuis 1982, Pep's Radio (née sous le nom de Radio Beho) fait vibrer l'Ardenne belge et ouvre son antenne à tous les citoyens, notamment dans la commune de Vielsalm.

La radio locale est officiellement reconnue et est installée à la Maison Lambert. L'ASBL vit exclusivement grâce à la publicité et à des rentrées événementielles ponctuelles.

Aujourd'hui, le contexte économique fragilise gravement son avenir. Sans soutien rapide, Pep's Radio pourrait cesser

d'émettre, entraînant la perte d'emplois et d'un outil de communication de proximité. La radio permet de tisser des liens sociaux entre les habitants de sa zone d'action. Pep's Radio, c'est chaque semaine 20.000 à 30.000 personnes touchées, près de 40 collaborateurs et une mission : informer, créer du lien social et promouvoir la vie culturelle, associative et économique de l'Ardenne belge.

Une collecte de dons a été lancée pour récolter 30.000 € courant de cet automne. Les fonds permettront de maintenir



les emplois, couvrir les charges (énergie, Internet, maintenance, droits d'auteur...) et préserver la gratuité des services offerts à la population, aux associations et aux commerces locaux. Auditeurs ou entreprises peuvent apporter leur soutien via un don ponctuel ou mensuel.

Lien de la collecte de dons :
<https://www.gofundme.com/pepsradio>.

Ouvrez grand les yeux (et les livres), c'est reparti pour une nouvelle saison riche d'animations à la bibliothèque de Vielsalm ! Dès septembre, place à l'imagination, à la création et au plaisir de se retrouver. Des histoires à écouter, des ateliers à inventer, des jeux à partager... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

« Du blabla à la bibli », deux moments lectures

destinés aux petits

Un samedi matin par mois, venez rejoindre Florence

(« Les P'tites mains qui dansent ») et ses albums avec vos petits bouts de 6 mois à 4 ans ! Elle leur proposera un moment pétillant, pour rêver et apprendre, au travers d'histoires et de comptines racontées et signées. Le premier rendez-vous est fixé ce **25/10 à 11h**. Les plus grands, de 3 à 5 ans, retrouveront Manon un mercredi par mois. Elle les emmènera dans son univers animé et coloré grâce à ses lectures thématiques. La première aura lieu ce mercredi **17/09 à 15h** et s'intitulera « Ne regardez pas le renard qui passe... ».

Au mois d'octobre, le **29/10**, ce sera au tour des petits fantômes et petites sorcières d'envahir la bibliothèque pour des lectures spéciales « Halloween » à 15h et exceptionnellement à 13h30. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, ces animations gratuites sont sur inscription.

Et si on s'arrêtait un moment pour penser le monde autrement ?

C'est ce que vous propose Michel et

Thomas chaque troisième jeudi du mois à 19h30 lors de leurs « Café-philo » !

L'idée est de réfléchir, partager, se nourrir des idées des uns et des autres autour d'une thématique prédéfinie et dans une ambiance conviviale.

Au programme :

Le 18/09, « Creuse-t-on sa propre tombe avec sa fourchette ? »

Le 16/10, « Peut-on vivre sans religion ? »

Le 13/11, « Euthanasie et respect de la personne : jusqu'où aller ? » Ces soirées, gratuites et sur inscription, sont accessibles et ouvertes à tous, inutile d'être philosophe.

Le « Book Club » reprend du service (et un petit morceau de gâteau...)

En effet, samedi passé, c'était également la reprise pour les membres de notre club de lecture. L'occasion pour chacun de discuter tranquillement de ses lectures d'été et de ses derniers coups de cœur autour d'une tasse de café. Le prochain rendez-vous aura lieu le samedi **04/10 à 11h**. Peu importe que vous soyez dévoreur de livres ou lecteur du dimanche, si vous aimez lire, papoter et passer de bons moments, n'hésitez surtout pas à nous rejoindre !



À vous de jouer !

Du côté de la « ludo » aussi ça bouge. Tout d'abord avec les « soirées jeux » qui reprendront chaque deuxième vendredi du mois à partir du **10/10 dès 19h30**. Que vous soyez seul, entre amis ou en famille, une seule règle : prendre du bon temps !

Ensuite, pour le plus grand plaisir

de vos enfants, c'est le retour des « Déjantés » ! Durant deux après-midi, ils partiront à la découverte de l'univers des jeux de société. Une autre manière d'apprendre à coopérer, gagner (et perdre !) et surtout à s'éclater.



Ces rendez-vous, gratuits et sur inscription, auront lieu de 14h à 16h à partir du mercredi **24/09** pour les 8+ et du mercredi **08/10** pour les 6+.

À noter également :

> Pour les 8-12 ans :

Le 15/10, un atelier « Crée ta baguette magique ! », de 14h à 16h.

Le 28/10, une journée « Harry Potter », de 9h à 16h.

> Pour les passionnés de nature :

Le 20/11 à 20h, un ciné-rencontre avec la projection du film « Fils de débardeur » en présence de Geoffrey Urbany (Artrait) de Petit-Thier.

> Pour les amateurs d'art :

Le 04/11, la visite de l'exposition « Luz y sombra. Goya et le réalisme espagnol » au musée Bozar de Bruxelles.

Le 25/11, une conférence en histoire de l'art « Salvador Dalí, l'art et la folie du génie », à 20h.

Et ce n'est qu'un début...

De nouvelles animations viendront bientôt s'ajouter au calendrier, alors restez à l'affût ! Consultez régulièrement notre site (bibliotheque-vielsalm.be/actus) et réseaux sociaux ([bibliavielsalm](https://www.facebook.com/bibliavielsalm)) pour ne rien manquer. L'équipe de la bibli !

Infos et réservations : Bibliothèque publique de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville, 9 - 6690 Vielsalm | 080 21 70 45
bibliothequevielsalm@yahoo.fr

LES ÉVÈNEMENTS DE CONVENTION CULTURE !

THEATRE « Pépée, une histoire sans chute »

Convention Culture vous invite à la bibliothèque le 15 novembre à 20h pour un seul en scène où s'entremêle humour et cruauté ! Josépha Sini y explore sa relation chaotique avec sa mère...

« Pépée, c'était le surnom qu'on lui donnait toutes et tous, moi, ma famille, son entourage et tout le barreau liégeois. « Le loup blanc parmi les loups noirs » me disait Frédéric, son grand confrère et ami avocat. Pépée menait une grande carrière d'avocate. Ma mère... un peu moins. Cette femme était multiple. Pépée enchaînait les procès, ma mère les verres de vin. Le jour à la barre, la nuit dans les bars. C'est cette histoire que je raconte ici. L'histoire de Pépée, avocate au barreau de Liège, qui fut aussi ma mère. Une mère paradoxale, flamboyante mais torturée, terriblement brillante mais tout autant négligente, absente mais ô combien omniprésente dans ma vie. Elle était autant ma plus grande fierté que ma plus grosse honte ».

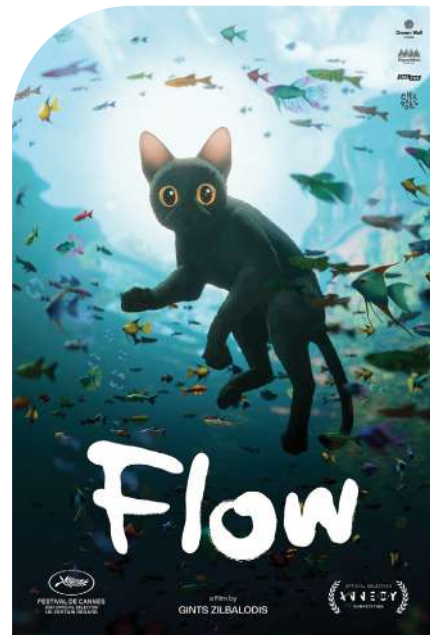
Prix : 14€

CINEMA : « Flow »

Convention Culture vous propose un véritable moment cinéma pour petits et grands. Un instant convivial à partager en famille à partir de 6 ans, le 21 octobre à 15h à la bibliothèque.

Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter sa peur de l'eau ! Tous devront désormais apprendre à surmonter leurs différences et à s'adapter au nouveau monde qui s'impose à eux.

Prix 2€



Pour toutes infos et réservations, nous vous invitons à prendre contact avec Convention Culture par téléphone (0496 30 69 40) ou par mail (vielsalm.culture@gmail.com).

EXPOSITION « PILE-POILS »

Après son vernissage en mai dernier, l'exposition « Pile-Poils » s'installe à Vielsalm, à la Maison Lambert, pour quatre jours de découvertes autour de la puberté et du passage de l'enfance à l'adolescence.

Porté par l'équipe de l'Étincelle depuis 2022, ce projet aborde avec simplicité et interactivité des sujets variés comme le consentement, les changements du corps, la place des parents, l'usage des écrans et bien d'autres encore.

Née du site internet www.pile-poils.be, l'exposition prend vie à travers 11

modules interactifs et du matériel pédagogique, conçus avec des jeunes de notre région.

Du mercredi 24 au samedi 27 septembre 2025

Mercredi, jeudi, vendredi : 10h – 18h
Samedi : 10h – 14h
Entrée libre et gratuite – Ouvert à tous : enfants, ados, parents, grands-parents, enseignants, éducateurs, curieux...

À noter : dans les mois qui suivront, l'exposition circulera dans les écoles secondaires de Vielsalm afin d'être présentée aux étudiants.

Venez pousser la porte... et entrez dans la salle de bain !

JEUNESSE



GROUPE DE PAROLE POUR LES ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

Durant les congés de Toussaint, l'AMO l'Étincelle organise deux sessions de groupe de parole pour les enfants dont les parents sont séparés.



En trois journées, les enfants vont échanger entre eux, bricoler, s'exprimer et partager des astuces pour mieux vivre la séparation de leurs parents ! Ils vont ainsi participer au projet "Bouts de Ficelle" de l'AMO et nous aider à développer de nouveaux outils pour les enfants de parents séparés !

Session pour les enfants de 6 à 8 ans :
les 20, 21 et 22 octobre de 9h30 à 15h.

Session pour les enfants de 9 à 12 ans :
les 27, 28 et 29 octobre, de 9h30 à 15h.

Intéressé-e ? Contactez l'équipe de l'AMO au 080 21 59 12. Attention, le nombre de places est limité.

ACCUEIL CENTRALISÉ DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Les mercredis de l'aventure commencent ici !

Programme :

Bricolages créatifs, jeux de société, promenades, sorties culturelles, pâtisseries gourmandes, ...

En pratique :

Horaire : tous les mercredis en période scolaire, de 12h à 18h.

Prix : 1,30 €/heure - 0,50 €/soupe.

Transport possible depuis les écoles de la Commune de Vielsalm.

LA RÉCRÉ

Pour les enfants de 2,5 à 5 ans

Crèche «Bébé Rencontres»

Rue Jules Bary, 50 à

6690 Vielsalm

LA GRANDE RÉCRÉ

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Ancienne école de Ville-du-Bois

Ville-du-Bois, 133b à

6690 Vielsalm



INFOS ET INSCRIPTIONS :

Elisabeth Fagnant | 080 29 28 09

elisabeth.fagnant@promempiol.be

www.vielsalm.be

OUVERTURE DE RIDEAUX SUR L'OPTION ARTS D'EXPRESSION À L'ATHÉNÉE ROYAL VIELSALM-MANHAY



Et si le prochain terrain de jeu des élèves n'était pas un terrain de football, mais... une scène ?

À partir de cette rentrée, les élèves de troisième générale de l'Athénée royal Vielsalm-Manhay pourront plonger dans l'univers foisonnant des Arts d'expression.

Cette section, résolument créative, leur permettra d'explorer le monde culturel sous toutes ses formes. Fini de rester sur le banc de touche : ici, ça bouge, ça improvise, ça crée... et parfois ça ose même chanter ! Le programme s'articule autour de trois cours complémentaires : le langage verbal et corporel, où l'élève apprendra à jouer avec sa voix, ses gestes et sa présence scénique ; le langage plastique, qui l'invitera à concevoir des décors en expérimentant les ombres, les lumières et les couleurs ; enfin, le langage sonore et musical, qui l'amènera à travailler sur le rythme, la

voix enregistrée, ou encore la création de bruitages. Tout au long de l'année, les élèves seront impliqués dans des projets variés : un théâtre d'ombres effrayant pour captiver des classes de primaire, des mises en scène vivantes sous forme de statues, l'adaptation d'un roman graphique en pièce de théâtre, des ateliers de doublage décalé, ou encore l'accueil d'événements culturels à l'école.

Parmi ses objectifs, l'option encourage la prise de parole, la collaboration, l'autonomie et la confiance en soi. Chaque élève est amené à devenir « acteur » de ses apprentissages : il apprendra à défendre ses idées, à écouter celles des autres et à construire un véritable esprit d'équipe. C'est une formation qui demande sérieux et régularité, car dans ce domaine, si un comédien manque à l'appel, c'est toute la troupe qui perd l'équilibre.

Cette nouvelle section allie donc sérieux et fantaisie : une belle occasion d'oser, de créer et de s'amuser avec l'art sous toutes ses formes. Nous avons hâte de partager cette aventure avec vous !

Merci !

Cet été, nos événements, les balades du jeudi soir et la Journée du Lac, ont connu un très beau succès. Et nous souhaitons remercier chaleureusement tous ceux qui y ont contribué : merci à vous, les marcheurs des jeudis soirs de l'été de répondre présents chaque semaine ; merci aussi aux associations de villages qui passent du temps à baliser, à organiser les balades, à accueillir les marcheurs ; merci aux artisans et producteurs de la région de venir à la Journée du Lac avec le sourire, à Pep's Radio d'assurer l'animation et bien sûr, aux ouvriers de notre commune pour leur aide précieuse. Et vivement l'été prochain qu'on recommence !

Les incontournables balades automnales

Les champignons : Le 21/9 et le 12/10

Au cours de cette balade, vous apprendrez à identifier les différentes espèces de champignons, des plus communs aux plus rares. Notre guide, mycologue, vous accompagne pour une expérience unique au cœur de la forêt. Il vous partagera ses connaissances sur les caractéristiques et les propriétés des champignons, leur rôle essentiel dans l'écosystème forestier ainsi que les évolutions liées aux changements climatiques.

Infos pratiques : la balade a lieu le 21/9 à 14h, le 12/10 à 10h15 ou à 14h. Elle dure 3h, prévoyez des vêtements adaptés à la météo, un panier et un petit couteau en cas de cueillette. 5€/personne.



Le brâme du cerf : le 20/9 et le 27/9

Pour écouter le brâme du cerf, on vous propose plutôt une « sortie nature » qu'une véritable promenade. Comment ça se passe ?

Le Syndicat d'Initiative de Vielsalm vous donne rendez-vous à 17h30, dans ses locaux, Avenue de la Salm n°50, pour quelques explications préalables sur le brâme du cerf et sur le comportement à adopter dans le cadre de cette observation. Ensuite, tous ensemble, nous partons vers le lieu d'écoute.

Ces activités durent +/- 3 h et sont sur réservation :

- par téléphone : 080/21 50 52

- par mail : info@vielsalm-tourisme.be. L'inscription coûte 5€/personne et les places sont limitées à 25 personnes par date.



Syndicat d'Initiative de Vielsalm | Avenue de la Salm, 50 à 6690 Vielsalm | 080 21 50 52 | info@vielsalm-tourisme.be
www.vielsalm-tourisme.be. Ouvert tous les jours de 10h à 17h



Trail Running Haute Ardenne, on y est presque !

Le balisage des sentiers du TRHA – Trail Running Haute Ardenne – est en phase de finalisation. Depuis le mois d'août, les équipes travaillent à la mise en place d'une signalétique efficace sur l'ensemble des parcours. Plusieurs sont dès à présent praticables et accessibles gratuitement à tous les amateurs, débutants comme confirmés. Testez-les dès aujourd'hui. Cette phase de mise en route est l'occasion pour vous de découvrir le terrain et pour nous d'affiner les derniers détails. Vos retours sont les bienvenus, notamment en ce qui concerne la lisibilité du balisage. Si les tracés resteront inchangés, chaque conseil nous permettra de garantir une expérience de course fluide et agréable.

Un réseau pensé pour les coureurs... et le territoire

Le projet s'étend sur cinq communes – Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Liernux et Vielsalm – réunies autour d'un objectif commun : offrir un terrain de jeu naturel et structuré aux passionnés de trail. Chaque commune propose trois parcours en boucle, de difficultés variées, imaginés sous forme de trèfle pour permettre des combinaisons et s'adapter aux différentes envies et niveaux. Un parcours d'ultra trail relie ces boucles locales et offre une grande odyssée au sein de la Haute Ardenne. Et à terme, il se

connectera au réseau Extratrail du côté de Trois-Ponts.

Ce réseau de course à pied en pleine nature ne se limite pas au sport. Il constitue une véritable invitation à découvrir la richesse du territoire : crêtes boisées, vallées encaissées, forêts profondes et paysages sauvages. Le trail devient ici un moyen de s'évader, de respirer, d'explorer autrement notre magnifique région.

Une pratique active et respectueuse

Le trail running est une pratique exigeante mais accessible, qui s'intègre naturellement à son environnement. En mettant en place des itinéraires permanents et balisés, le projet TRHA permet une pratique respectueuse des zones naturelles.

Les itinéraires ont été conçus en collaboration avec le Département de la Nature et des Forêts, en veillant à éviter les zones sensibles et à respecter la faune et la flore. Cette approche permet d'orienter les pratiquants tout en maintenant l'équilibre entre activité physique, plaisir et préservation du milieu.

Une inauguration officielle en 2026

Les parcours sont déjà accessibles, tandis que l'inauguration officielle du réseau aura lieu en 2026. Ce moment symbolique viendra saluer le travail de tous les partenaires impliqués et marquera l'ouverture officielle d'une destination trail exceptionnelle : la Haute Ardenne.

Toutes les infos sur www.trha.be

Le site officiel www.trha.be vous propose une présentation complète des parcours : distances, dénivelés, pourcentage offroad, accès aux fichiers GPX, informations sur les périodes de chasse, recommandations environnementales, et plus encore. Il constitue un relais entre le projet et les trailers, animé par la Maison du Tourisme Haute Ardenne. Le site se veut vivant, informatif et à l'écoute, pour faire de TRHA une destination touristique de qualité.

En photo, le travail de pose du balisage, avec une signalisation reconnue par Tourisme Wallonie.

Pour toute info ou retour : trail@haute-ardenne.be.